

Burundi : l'ONU dénonce les chants appelant au viol des femmes de l'opposition

UN News Centre, 18 avril 2017 Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a dénoncé mardi les rassemblements dans plusieurs régions du Burundi au cours desquels des jeunes de la milice des Imbonerakure chantent de façon récurrente des slogans appelant à rendre enceinte des femmes de l'opposition ou à tuer des opposants. « Les slogans choquants appelant au viol repris par de jeunes hommes appartenant aux Imbonerakure dans plusieurs provinces du Burundi sont profondément inquiétants – notamment, parce qu'ils confirment ce que nous ont confié les personnes qui ont fui le Burundi, à propos de la campagne de terreur et de peur menée par cette milice organisée », a déclaré M. Zeid dans un communiqué de presse.

Une vidéo qui circule sur les médias sociaux montre plus de 100 membres appartenant aux Imbonerakure, la ligue de jeunesse du parti au pouvoir (CNDD-FDD), répétant une douzaine de fois leur appel à « rendre les opposantes enceintes pour qu'elles donnent naissance à des Imbonerakure ». Ce rassemblement se tenait dans la commune de Ntega, dans la province de Kirundo, au nord-est du pays. Suite à la diffusion de la vidéo, le CNDD-FDD a publié le 5 avril 2017 un communiqué condamnant le chant et indiquant qu'une enquête préliminaire pointait vers des « influences hors parti ». Cependant, des rapports récents indiquent que des manifestations semblables, rassemblant davantage de monde, ont été organisées par des membres du parti du gouvernement et du Président dans l'ensemble du pays. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) indique ainsi que le 1er avril dernier, dans la province de Kayanza au nord du pays, près de 2.500 Imbonerakure auraient défilé en scandant des slogans de ce genre incitant au viol et à la violence contre leurs adversaires. Des rapports indiquent également que des slogans similaires seraient scandés chaque fin de semaine lors de réunions des Imbonerakure dans la province sud de Makamba. Le 3 avril, durant une réunion sur la situation sécuritaire, le gouverneur de Makamba aurait exhorté la population locale à maintenir elle-même la sécurité, à arrêter toute personne suspecte, à fouiller chaque sac et valise et à « éliminer immédiatement » chaque personne suspectée d'être un insurgé. Le 8 avril, à la suite de l'inauguration d'une antenne du parti CNDD-FDD dans la province à l'est de Ruyigi, environ 200 personnes, y compris des Imbonerakure, auraient commencé à scander les slogans de viols afin de mettre les opposantes enceintes pour qu'elles enfantent des Imbonerakure. Tout en se félicitant de la déclaration du CNDD-FDD condamnant les chants scandés à Ntega, le Haut-Commissaire s'est inquiété des rapports qui mentionnent la présence de hauts responsables lors des autres rassemblements. « Le gouvernement doit cesser de prétendre que les Imbonerakure ne sont rien d'autre qu'un groupe de développement communautaire. Ces discours flagrants de haine et d'incitation à la violence ne doivent être ni tolérés ni encouragés », a-t-il dit. Selon lui, l'incitation au meurtre et au viol est particulièrement préoccupante alors que des rapports continuent de faire état de graves violations des droits de l'homme au Burundi, notamment le recours systématique à la torture par les forces de sécurité et les raids nocturnes menés par les Imbonerakure aux domiciles de personnes qui refusent de rejoindre le parti au pouvoir. Des rapports indiquent une nette augmentation des cas de disparitions forcées entre novembre 2016 et mars 2017. Entre avril 2015 et le 10 avril 2017, selon des sources onusiennes, plus de 400.000 personnes ont fui le Burundi. « Les responsables de ces violations des droits de l'homme, quels que soient leur fonction ou grade, devront répondre de leurs actes », a dit M. Zeid, qui a demandé au gouvernement du Burundi d'accorder au Bureau des droits de l'homme un accès sans réserve afin de pouvoir surveiller la situation des droits de l'homme dans tout le pays, d'être en mesure d'enquêter sur les allégations de violations graves et d'aider le pays à traduire en justice les auteurs de ces actes.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});